

Femme retraitée, j'agis. Femme retraitée, je manifeste.

Pour l'égalité des salaires femmes/hommes et la revalorisation des pensions

En 2021, les femmes ont encore, en moyenne, une retraite inférieure de 40% à celle des hommes. 28% des femmes retraitées perçoivent les minima sociaux, pour cause de retraite trop faible. 60% seulement des femmes touchent leur retraite à taux plein.

De ces inégalités, naissent des inégalités dans le travail : carrières hachées, temps partiels imposés, métiers sous rémunérés car « féminisés » – dans le social et médico-social, dans le commerce, la restauration... Ces métiers sont en 1^{re} ligne durant la pandémie, métiers toujours pas ou très insuffisamment revalorisés !

Le 8 mars, je manifeste pour :

- L'augmentation et la revalorisation des pensions, avec une indexation sur l'évolution des salaires et pas de retraite en dessous du SMIC revendiqué par la CGT ;
- Le rétablissement de la ½ part supplémentaire pour le calcul de l'Impôt sur le revenu pour les personnes vivant seules et ayant élevé au moins un enfant (la suppression de la ½ part a pénalisé particulièrement les femmes) ;
- Le rétablissement de l'exonération de la majoration de 10% de la retraite pour 3 enfants et plus ;
- L'octroi de la pension de réversion sans condition d'âge ni de ressources, portée à 75% de la pension du conjoint et étendue hors mariage (pacs et concubinage).

Pour un service public de prise en charge de la perte d'autonomie et une sécurité sociale à 100 % :

Les « Aidants familiaux » qui pallient le plus souvent au manque de personnel et de structures adaptées à la perte d'autonomie sont très majoritairement des « Aidantes ».

Le manque de places dans les structures d'accueil, de soins du « grand Age » et le coût exorbitant du « reste à charge » accentuent le phénomène.

Les « requins de la finance » ont flairé la manne et se nourrissent du désengagement de l'Etat (toujours pas de Loi Grand Age !), de l'exploitation des personnels, sous-payés et en sous-effectifs. Le scandale des Ehpad Orpéa était dénoncé depuis des années par les personnels et leurs syndicats mais le Gouvernement et le Ministère de la Santé ont fermé leurs yeux et leurs oreilles ! Les femmes retraitées, qui représentent les ¾ des résident·e·s de ces établissements, sont les principales victimes de ces pratiques.

Le 8 mars, je manifeste pour :

- Un service Public de la prise en charge de la perte d'autonomie, géré par la branche Maladie de la Sécurité Sociale et financé par les cotisations sociales ;
- La création de 200 000 emplois dans les Ehpad et 100 000 dans le secteur d'Aide à domicile, avec des salaires revalorisés pour toutes et tous et des formations qualifiantes.

Le coût pour l'Etat : 80 Milliards d'euros mais à relativiser puisque l'Etat fait cadeau chaque année de 90 milliards d'euros en « allègement de cotisations sociales » aux entreprises, dont plusieurs continuent à délocaliser, licencier des salarié·e·s et à refuser des augmentations de salaires à celles et ceux qui restent !!!



Le 8 mars
Journée internationale des droits des femmes

Pour une prise en compte spécifique des violences faites aux femmes âgées :

Les femmes âgées sont aussi victimes bien souvent oubliées des violences conjugales. En 2020, 23% des féminicides sont des femmes de plus de 70 ans. Faible retraite, isolement, dépendance financière envers un conjoint violent ou devenu violent par l'âge et/ou la maladie, en sont le terreau.

Ce 8 mars 2022, partout dans le monde, les femmes vont se mobiliser pour l'égalité, pour le mieux vivre ensemble, à l'appel de la CGT et nombreuses organisations syndicales et associations féministes.

Elles seront rejointes par des hommes qui refusent, eux aussi, d'être enfermés dans les rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination.

Le 8 mars, je manifeste pour :

- Une prise en compte spécifique des violences faites aux femmes âgées par la formation des salariées qui interviennent auprès d'elles et par l'adaptation des structures d'accueil ;
- Une revalorisation des pensions qui réduirait la dépendance financière.

femme retraitée, j'agis, je manifeste
Le 8 mars, le 17 mars et le 24 mars 2022

POUR DÉFENDRE MES REVENDEICATIONS

J'adhère à la CGT

- Mon pouvoir d'achat • Ma retraite
- Ma santé • Mes besoins quotidiens

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Branche professionnelle d'origine

Mail

Tél.

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
ou à remettre à un-e militant-e Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre



www.ucr.cgt.fr retraités

Abonnement promotionnel

13€^{*}/**an**

* offre réservée aux nouveaux abonnés

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

ABONNEZ-VOUS !

Ou parrainez un-e ami-e !

Nom et prénom :

Adresse :

Dernière profession :

Renvoyer ce bulletin accompagné de votre chèque à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

